Budget 2024

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, un investissement soutenu. Vote unanime des conseillers municipaux.

René RÉTHORÉ
Maire de Nandy

ACTUALITÉ

POUR 2024, UN CAP BUDGETAIRE CLAIR

Les élus de Nandy ont adopté à l'unanimité le Budget 2024 lors du conseil municipal du 18 mars. Malgré l'inflation, c'est un budget maîtrisé qui a été voté. Il permet de maintenir la qualité des services publics, de préserver le soutien aux associations et de proposer un programme d'investissement significatif, nécessaires au développement de la commune, sans augmenter les taux de fiscalité locale.

- La Ville maintient tous les services dont la fréquentation est en forte hausse. Elle renforce la solidarité en augmentant le budget du CCAS et les aides octroyées.
- Un rigoureux programme de réduction des dépenses de fonctionnement sur certains postes est poursuivi, en application du plan de sobriété (22 % de baisse de consommation des fluides en 2023).

La commune accroît le budget d'investissement qui est largement autofinancé. Le recours à l'emprunt est faible (250 000 € à un taux d'intêret de 0,65 %) et l'endettement réduit.

Les priorités d'investissement concernent la rénovation énergétique, la voirie et l'embellissement de la ville, les travaux dans les écoles et le sport de plein air.

PRINCIPAUX POSTES

10.4 M€
FONCTIONNEMENT

3.7 M€
INVESTISSEMENT

Dont 1 M€ sont financés par des subventions de l'État, de la région Île-de-France, du département 77 et de l'agglo GPS.

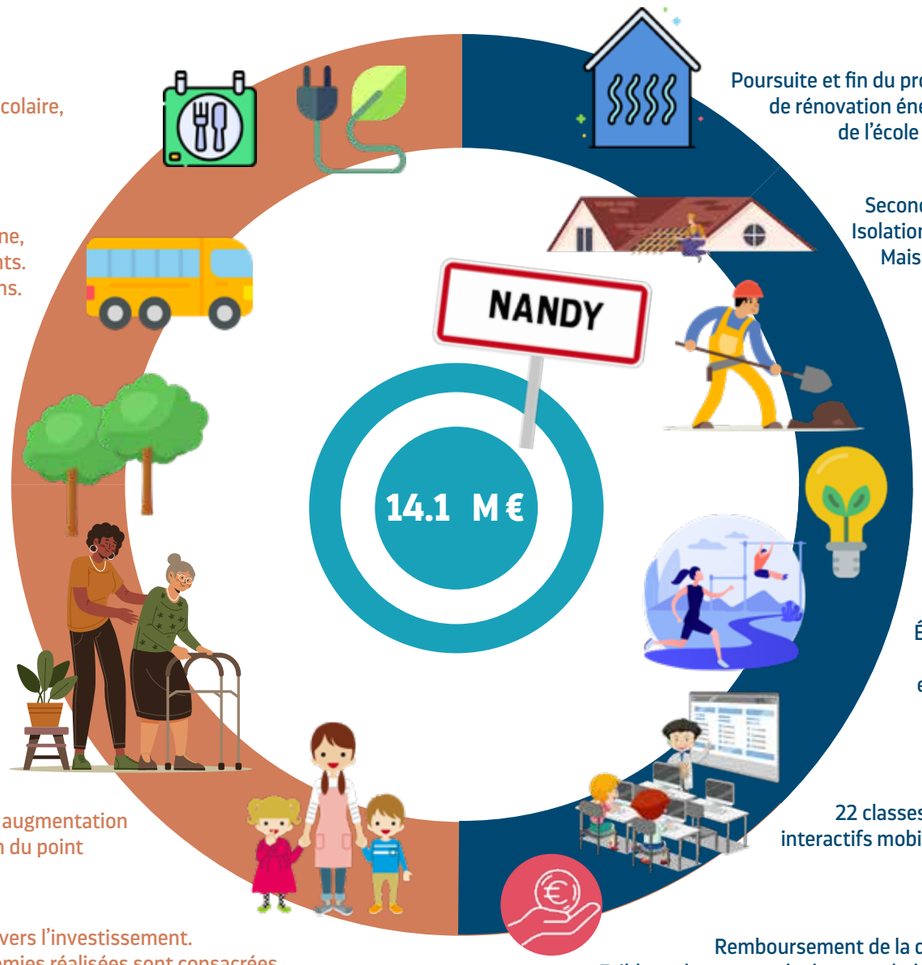

904 K€ Fluides, restauration scolaire, fournitures scolaires.

475 K€ Transports collectifs / piscine, entretien ménager, bâtiments. Manifestations et animations.

1 M€ Entretien et maintenance des bâtiments, des réseaux et des terrains **+100 000 € : renforcement des interventions sur nos bâtiments vieilissants, rénovation des salles de classe et contrat entretien des toitures.**

615 K€ Subventions CCAS, Associations, service incendie (SDIS), et hebergément sécure des données informatiques.

5.2 M€ Frais de personnels en augmentation suite à la revalorisation du point d'indice et du smic.

583 K€ Transfert vers l'investissement. Les économies réalisées sont consacrées à l'investissement.

Poursuite et fin du programme de rénovation énergétique de l'école des Bois. **652 K€**

Seconde tranche du Plan toiture, Isolation écoles Villemur et Balory, Maison des Arts et de la Danse. **384 K€**

Voiries et embellissement de la ville. **426 K€**

Plan LED et sobriété énergétique Stade, cours de tennis et locaux administratifs. **101 K€**

Équipements sportifs de plein air (Aires fitness, pumptrack et aire de jeux Quartier La Forêt). **210 K€**

École numérique 22 classes + 3 écrans numériques interactifs mobiles pour les maternels + tablettes Classe ULIS. **112 K€**

Remboursement de la dette. Faible endettement : la dette par habitant est de 200 € comparé aux 780 € par habitant dans les villes de même taille. **227 K€**

ZOOM SUR
LA VOIRIE EN 2024

Embellissement de la ville :
Place des Sablons, Place de la Libération et muret de l'étang du Planta.

Réfection de la couche de roulement et aménagements sécurité routière :
rue Robert Cousin, rue des Eglantiers, rue des Mousserons.

Accessibilité PMR et régulation du stationnement :
traversée av. Olof Palme, rue des Champignons, Promenade du Rû, Chemin des Epinettes.

ZOOM SUR
LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Rénovation énergétique dans les 3 écoles : 844 435 €

Mobilier scolaire : 14 000 €

Réfection des classes : 34 000 €

Entretien du Patrimoine :
mise aux normes des alarmes incendie et intrusion, remplacement des armoires electriques, refection des clôtures : 106 423 €

Soit près d' 1 MILLION € dans les écoles en 2024.